**MODÈLE DE DÉLIBÉRATION**

**OBJET : Adhésion au groupement de commandes du Département de la Manche pour l’achat de gaz naturel.**

Monsieur le Maire/Président rappelle à l’assemblée que depuis le 1er juillet 2007, le marché de l’énergie est ouvert à la concurrence et que conformément aux articles L. 333-1 et L. 441-1 du Code de l’Energie, tous les consommateurs d’électricité et de gaz naturel peuvent librement choisir un fournisseur sur le marché et quitter les tarifs réglementés de vente proposés par les opérateurs historiques.

Monsieur le Maire/Président précise que la suppression des tarifs réglementés de vente implique une obligation de mise en concurrence pour les acheteurs soumis à l’ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

Monsieur le Maire/Président informe l’assemblée que le Syndicat Départemental d’Energies de la Manche (SDEM50) et le Département de la Manche (coordonnateur), ont décidé de créer un groupement de commandes pour la fourniture de gaz naturel.

Monsieur le Maire/Président ajoute que ce groupement de commandes vise à maitriser au mieux l’aspect budgétaire de ces changements et à en tirer le meilleur profit, par le regroupement des besoins de ses adhérents et une mise en concurrence optimisée des fournisseurs.

Monsieur le Maire/Président précise que la Commission d’Appel d’Offres sera celle du coordonnateur (Département de la Manche) et que le début de fourniture est fixé au 1er janvier 2019 ;

Monsieur le Maire/Président, à la fin de son exposé, sollicite les conseillers municipaux/communautaires / les membres du conseil d’administration sur ce dossier.

-----

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1414-3-II;

Vu l’ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la convention constitutive du groupement de commandes ci-jointe en annexe ;

Entendu l’exposé de Madame/Monsieur le Maire, Président...,

Après en avoir délibéré, à (résultat du vote à compléter), le Conseil Municipal, Conseil communautaire ou Conseil d’Administration … :

* Autorise l’adhésion de la commune de ……../de l’établissement public de ……..au groupement de commandes coordonné par le Département de la Manche, pour l’achat de gaz naturel ;
* Accepte les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l’achat de gaz naturel, convention qui débute à sa signature et est conclue jusqu'à complète exécution des accords-cadres et des marchés subséquents ;
* Autorise Monsieur le Maire/Président ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes pour l’achat de gaz naturel ;
* Autorise le représentant du coordonnateur à signer les accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour l’achat de gaz naturel et pour le compte de la commune de ….…/de l’établissement public de …….. ; et ce, sans distinction de procédures ou de montants.
* Stipule que la Commission d’Appel d’Offres (CAO) sera celle du coordonnateur : le Département de la Manche ;
* Précise que les dépenses inhérentes à l’achat de gaz naturel seront inscrites aux budgets correspondants.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

|  |  |
| --- | --- |
|  | Pour extrait conforme,  Le Maire,  Le Président |